



Crédit photo : ONF - Pierre CAHAGNIER

DOSSIER DE PRESSE

# INAUGURATION

## DE L'OPÉRATION DE RÉINTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE ET ÉCOLOGIQUE

de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou

**Samedi 07 avril 2018 à 9h00**

Site de Gédéon-Bambou – Quai de Bordeaux-Bourg 97111 MORNE-À-L'EAU



## Le mot DU MAIRE

---

L'inauguration de l'opération de réintégration écologique et environnementale de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou vient couronner un long processus commencé par les études de faisabilité en 2009.

Parce que nous sommes conscients que Morne-à-l'Eau, cité de l'eau, est un territoire exceptionnel, riche d'une biodiversité remarquable. Cette ancienne décharge, placée au cœur d'une forêt marécageuse, se trouvait être une véritable verrue de nature à remettre en question notre ambition affichée de devenir un pôle d'excellence en développement durable au titre de notre Agenda 21 Local France.

Aussi, accompagnée d'hommes de l'art, l'équipe municipale a fait le choix réfléchi de mettre en valeur la richesse écologique et historique de ce secteur placé au sud du serpent d'eau qu'est le Canal des Rotours, par des méthodes innovantes de remédiation environnementale et de reconversion de ce site en y intégrant également un parcours éco-pédagogique tout en le préparant à accueillir une ferme photovoltaïque.

Morne-à-l'Eau doit être debout derrière ses ambitions en matière écologique et environnementale en aménageant son territoire tout en préservant sa biodiversité. C'est ce que l'équipe municipale fait à travers :

- La station d'épuration Haute Qualité Environnementale,
  - Le projet de ferme photovoltaïque,
  - La trace de l'eau – fil de l'eau,
  - Le projet d'aménagement des berges du Canal des Rotours et de maison du Canal,
  - Le projet d'Éco-Quartier du Bourg et du terrain Diado « Cœur de Grippon »
- pour ne citer que ceux-là.

Des récompenses sont venues saluer ce travail.

La ville a ainsi obtenu le 17 octobre dernier au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire son label « **Ville Nature 2017** » du concours « Capitale Française de la Biodiversité »

Le 20 février 2018, c'est au Palais Bourbon que Morne-à-l'Eau a reçu de l'association des Éco-Maires le 2<sup>e</sup> prix des trophées « Éco-Actions » pour la réintégration environnementale et écologique de l'ancienne décharge Gédéon-Bambou favorisant « la découverte, l'éducation et la protection des zones humides ».

Nous sommes donc dans la bonne dynamique de l'excellence en développement durable.

Le Maire,  
Philipson FRANCFORT

# PROGRAMME

## 9h00 : Café d'accueil et installation des invités

## 9h15 : Discours protocolaires précédés d'une séance de témoignages

### ► Témoignages

- Témoignage de Madame Rose-Marie RESEDEDANT, *Présidente de l'association CEDEPSJE*
- Témoignage de Madame Marie-Gustave, *Professeure agrégée, Mairaine de l'Agenda 21 local*

### ► Discours

1. Monsieur le Maire de la Ville de Morne-à-l'Eau, Monsieur Philipson FRANCFORT
2. Monsieur le Délégué Régional du Conservatoire du littoral, Monsieur Alain PIBOT,
3. Madame la Directrice Générale de la SEMSAMAR, Madame Marie-Paule BÉLÉNUS ROMANA,
4. Monsieur le Délégué Régional de l'ADEME représentée par Madame Christelle CLAMAN,
5. Madame la Directrice de l'Agence Française de Développement, Madame Odile LAPIERRE,
6. Monsieur le Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations, représenté par le Directeur territorial Monsieur Édouard BONIN,
7. Monsieur le Président délégué de l'Office de l'eau de Guadeloupe, Marcel SIGISCAR,
8. Madame la Présidente de la CANGT, Madame Gabrielle Louis CARABIN,
9. Madame la Présidente du Conseil Départemental, Madame Josette BOREL LINCERTIN,
10. Monsieur le Président du Conseil Régional, représenté par Madame Marie-Eugène TROPO,
11. Madame la Sénatrice, Victoire JASMIN,
12. Monsieur le Préfet, représenté par Monsieur le Sous Préfet de Pointe-à-Pitre Jean-Michel JUMEZ

## 10h25 : Couper de ruban et lever de voile

### Point presse

## 10h35 : Visite commentée du site et présentation des aménagements

- Nathalie HOUDIN, *Responsable du pôle développement durable de la SEMSAMAR*
  - > Présentation globale de l'opération et des différents intervenants
- Daniel KANTAPAREDY, *Chargé d'opérations de la société BMJ*
  - > Présentation des travaux
- Félie-Line LUCOL, *Ecodesigner au sein du COLLECTIF RIP ART* et Cyril BORDY *STRATEJ*
  - > Présentation du parcours EcoArtistique
- Linda DOCAN, *Directrice de l'Environnement et du Développement Durable, Ville de Morne-à-l'Eau*
  - > Présentation du contexte de l'opération et des usages futurs

## 11h15 : Échange convivial et réseautage autour d'une collation



## La Réintégration environnementale et écologique de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou à Morne-à-l'Eau, **UNE ACTION EXEMPLAIRE ET INNOVANTE**



Pendant près de 50 ans, l'ancienne décharge à ciel ouvert de Morne-à-l'Eau a été l'exutoire de tout type de déchets. Sa fermeture est effective depuis 2008.

**Sa réhabilitation était une exigence réglementaire et une obligation morale compte tenu de son positionnement dans un environnement remarquable. En effet, ce site est :**

- inclus dans le domaine public maritime et littoral affecté au conservatoire du littoral,
- entouré de forêt marécageuse, en zone tampon de réserve de Biosphère,
- localisé à proximité du canal des Rotours, patrimoine historique de la Guadeloupe et d'une nappe phréatique.

**Compte tenu de ce contexte et de l'engagement de la commune dans le développement durable, Morne-à-l'Eau a décidé d'offrir à cette ancienne décharge une nouvelle vocation : être un site exemplaire pour la découverte, l'éducation et la protection des Zones Humides.**

**Un tel choix nécessite des travaux de réhabilitation importants ayant pour objectif de concilier les 3 piliers du Développement Durable :**

- 1) Environnemental :** les travaux ont permis la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement
- 2) Social :** rouvrir en toute sécurité à la population, en particulier au public scolaire, une ancienne friche polluée constitue une des ambitions du projet. A termes, il s'agit d'en faire un parc, lieu de respiration et de découverte, par le biais notamment du parcours éco pédagogique et écoartistique mis en place ainsi que par le biais du projet pilote de zone humide éducative.
- 3) Économique :** à travers la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales et la production d'énergie renouvelable solaire.

La réalisation de cette réintégration et la mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités publiques, constituent une première en Guadeloupe inscrivant la ville dans la dynamique des territoires en transition écologique et centrée sur le développement durable.

Un kit d'information à l'environnement et à l'éducation, à la préservation des zones humides est en cours de finalisation et retracera les étapes importantes de ces travaux mais aussi la relation des hommes vis-à-vis de la mangrove.



# La Réintégration environnementale et écologique de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou à Morne-à-l'Eau, un projet partenarial



A la demande des pouvoirs publics, la SEMSAMAR a développé une expertise locale en matière de développement durable qu'elle met au service des élus des collectivités des Antilles-Guyane et des Syndicats Intercommunaux, pour leur apporter des solutions adaptées aux spécificités et aux contraintes des D.O.M. La Société dispose d'un département spécialisé dans les problématiques du développement durable outre-mer. Son expertise porte notamment sur :

- La gestion des déchets
- La réalisation de stations d'épuration
- La mise en œuvre de la transition énergétique (construction de centrales photovoltaïques, pose de panneaux photovoltaïques...)

La ville de Morne-à-l'Eau a confié à la SEMSAMAR la maîtrise d'ouvrage déléguée de son projet innovant de réhabilitation du site de l'ancienne décharge de Gédéon. Pour mener à bien ce projet ambitieux, la SEMSAMAR a pu s'appuyer, outre la volonté politique forte de la Municipalité, sur les compétences et le sens de l'engagement de plusieurs partenaires, et notamment :

- Des services communaux de Morne-à-l'Eau, dont la Direction de l'Environnement et du Développement Durable
- L'agence EODD ingénieurs conseils, et tout particulièrement d'Axel Dejonge, dont nous tenons à saluer la mémoire
- De la société BMJ

Merci à la Ville de Morne-à-l'Eau pour la confiance qu'elle nous a accordée  
Merci à tous les partenaires de cette belle réalisation.




# EODD, un maître d'œuvre, **SPÉCIALISTE DES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION**

Les équipes d'EODD Ingénieurs Conseils sont particulièrement fières d'avoir accompagné la ville de Morne à l'Eau et la SEMSAMAR dans l'opération de reconversion écologique et environnementale de la décharge de Gédéon. En charge de la maîtrise d'œuvre complète de l'opération, EODD a conçu puis dirigé les travaux aboutissant à un réaménagement novateur, exigeant et performant, dans une démarche d'économie circulaire permettant de rendre aux citoyens un espace assaini et revitalisé.



Conseil expert, études et ingénierie pour une transition écologique réussie. Spécialiste de l'environnement et de l'énergie, EODD Ingénieurs Conseils optimise la performance environnementale globale dans une démarche d'économie circulaire.

EODD Ingénieurs Conseils  
Les tanes basses - 2 rue de la syrah  
34800 Clermont-l'Hérault  
[www.eodd.fr](http://www.eodd.fr)

Contact : Guillaume LACOUR  
Tél. : +33 4 67 88 92 10  
email : [g.lacour@eodd.fr](mailto:g.lacour@eodd.fr)  
 [guillaume-lacour-79342911a](https://www.linkedin.com/in/guillaume-lacour-79342911a)



# PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ANCIENNE DÉCHARGE DE GÉDÉON



## UN PROJET CONCERTÉ

À **Morne-à-l'Eau**, Quadran Caraïbes travaille depuis décembre 2015 en liens étroits avec le Conservatoire du Littoral et la commune à la conception d'un projet de centrale photovoltaïque qui contribuera à la **réintégration écologique** du site de l'ancienne décharge de Gédéon.

Le **système de stockage de l'électricité** permettra de lisser la production, et la mise en place d'une **plateforme éco-pédagogique** répondra aux attentes des nombreux visiteurs.



## UN ACTEUR LOCAL MAJEUR

Installé depuis 1992 en Guadeloupe, **Quadran Caraïbes est un des principaux producteurs photovoltaïques** et le leader éolien de l'archipel.

Depuis son siège, basé au Moule, et en s'appuyant sur des techniciens qualifiés et expérimentés sur le terrain, **Quadran Caraïbes développe, construit et exploite des centrales éoliennes, solaires et biomasse** en Guadeloupe, mais aussi en Martinique et en Guyane.

## UN TERRITOIRE PIONNIER

### DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Guadeloupe est une terre d'accueil privilégiée par Quadran également pour ses projets de R&D :

- Stockage d'énergie : mise en service en 2015 du **1<sup>er</sup> parc éolien avec stockage de France, à Marie-Galante**,
- Station de **recharge solaire de véhicules électriques à la Désirade**,
- Production d'électricité à partir de **biomasse locale**.





# Établissement et Service d'Aide par le Travail

## 'Sylviane CHALCOU'



L'ESAT 'Sylviane CHALCOU'  
est heureux de vous présenter ces

## ACTIVITÉS, PRODUCTIONS ET SERVICES

L'ESAT est un établissement médico-social géré par la **KAHMA**.  
L'originalité des **ESAT** tient à leur double vocation d'activité économique  
et de soutien médico-social.

Ces établissements permettent à des personnes porteuses de handicap de travailler comme les autres « le travail favorisant l'épanouissement de chacun ».

L'acte d'achat à l'**ESAT** doit être motivé par le produit ou la prestation qui doivent avoir la même qualité que celle d'une "Entreprise Ordinaire".

Les recettes commerciales réalisées par la vente des produits et prestations servent à la rémunération des Travailleurs handicapés et aux charges liées à l'activité commerciale.

### Nos activités sont les suivantes

#### Ateliers hors murs :

- > Atelier Espaces Verts
- > Atelier Maintenance et Hygiène des Locaux
- > Atelier Agricole et Élevage
- > Atelier Multiservices

#### Atelier sur place :

- > Atelier Repassage et petits travaux de couture
- > Atelier artisanal

### Mise à disposition

Les personnes handicapées admises dans un ESAT peuvent dans le respect du code du travail être mises à disposition dans une entreprise afin d'exercer une activité à l'extérieur de l'établissement ou service auquel elles demeurent rattachées.

**Capacité d'accueil** : 60 travailleurs handicapés.



### ATELIER ESPACES VERTS

Ces ateliers réalisent pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, des travaux de création, d'aménagement, d'entretien des espaces verts, des traitements, tailles et entretien des plantes, pose de clôture et bordure.

**Directrice de l'ESAT : Madame Nicole BIENVENU**

Ferme de Charopin, CHAROPIN – 97131 PETIT-CANAL

Tél. : **0590 217 075** • Fax : **0590 841 411**

E-mail : [accueil.esat.schalcou@kahma.fr](mailto:accueil.esat.schalcou@kahma.fr) / [www.esatnou@orange.fr](http://www.esatnou@orange.fr)



## QUELQUES DONNÉES CLÉS

Date de début des travaux : 01/11/2015  
Date de fin des travaux : 15/09/2017  
Coût prévisionnel de l'opération : 1 887 368,00 € HT

**Partenaires publics** : Conservatoire du littoral, ADEME, Préfecture, Office de l'Eau Guadeloupe, AFD, CDC, ONF, le Parc National de la Guadeloupe, Rectorat

**Partenaires privés** : SEMSAMAR, EODD, BMJ, SOTEC, Antéa, ESAT Chalcou, Stratej/ Collectif RIPART, Beau Comme les Antilles, Quadran Caraïbes, Wash mobil environnement, SEGE Biodiversité

FINANCEURS	TAUX (%)	€ HT
ADEME	49,52	932 798
ÉTAT (DETR)	25,28	477 096
OFFICE DE L'EAU	5,3	100 000
VILLE DE MORNE-À-L'EAU	20	377 474
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>1 887 368</b>

# LES GRANDES LIGNES DU PROJET

## 1. LE CONSTAT



**Cette ancienne décharge était :**

- composée de vieux déchets ménagers
- Sur une grande surface (3,5 ha) mais d'une épaisseur modérée (quelques m)
- reconquis par une végétation non maîtrisée
- avec des déchets superficiels épars
- Le tout dans un environnement biologique remarquable : forêt marécageuse (zone humide).





## 2. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES



Ils sont plusieurs niveaux :

- ❶ Des utilisations illicites des terrains de la décharge, risques physiques
- ❷ Un lessivage permanent d'une partie des déchets, impacts potentiels sur eaux souterraines
- ❸ Des émanations gazeuses (biogaz résiduel)
- ❹ Des nuisances paysagères

## 3. LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DU RÉAMÉNAGEMENT SONT DE :

- ❶ Maîtriser et sécuriser les accès
- ❷ Limiter le lessivage des déchets
- ❸ Gérer le biogaz
- ❹ Réintégrer le site dans son environnement biologique et paysager
- ❺ Préparer le site pour sa deuxième vie : parcours éco-pédagogique, ferme solaire

## 4. DE NOUVEAUX USAGES POUR LE SITE



# La réintégration écologique de l'ancienne décharge



La décharge communale de Gédéon-Bambou (+ 5 ha) recevait la totalité des déchets ménagers et assimilés collectés par les services techniques et par les particuliers pendant près de 50 ans, ainsi que : les déchets dangereux des ménages, les encombrants ménagers, les déchets des entreprises, les déchets verts, les déchets agricoles, les véhicules hors d'usage et les boues de station d'épuration.

La décharge fonctionnait par comblement de la zone marécageuse. L'activité sur le site consistait à mélanger les différents apports et à les brûler pour diminuer leur volume.

### La dépollution du site

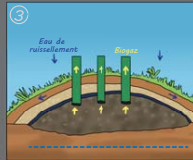
Pour limiter les impacts de l'ancienne décharge sur l'environnement (la nappe souterraine, le canal des rotours, la faune et la flore) les déchets sont regroupés, la source de pollution est isolée par une géomembrane pour minimiser les infiltrations et les rejets autour du site.



La majorité des déchets sont regroupés pour créer un dôme. Les matières valorisables (métal, bois, ...) ont été triées et acheminées dans les unités de traitement.



Trois couches de protection et des géomembranes sont mises en place pour gérer la perméabilité du dôme. Une lagune périphérique est créée dans le but de protéger la nappe souterraine et les milieux humides des polluants.



Les couches protectrices permettent de gérer les eaux de ruissellement pour limiter la production de lixiviats\* et les biogaz filtrés sont drainés vers la surface.

\* Désigne des eaux entrées en contact avec des déchets qui se sont chargés de polluants



Le site est clôturé et sa revégétalisation s'effectue en deux phases, stabiliser le sol dans un premier temps et enfin donner au dôme son aspect final.



L'ancienne décharge communale est convertie en site éco-pédagogique d'excellence pour la découverte des zones humides et pour la production d'énergie renouvelable.

On retrouve de nombreux espaces naturels d'exceptions dans un rayon de moins de 10 km autour de ce site

- Réserve de Biosphère
- Site RAMSAR
- Coeur marin du Parc national
- Dix entrées naturelles gérées par :
  - le Conservatoire du littoral
  - l'Office national des forêts
  - la Ville de Morne-à-l'Eau

**Décharge fermée le 28 avril 2008**

15 000 T de déchets reçus / an

Soit le volume de 52 piscines olympiques

x52

### La réintégration du site

Afin de redonner le site de Gédéon-Bambou aux mornaliens, des travaux de réaménagements sont nécessaires. Ils permettront de réduire l'impact paysager de l'ancienne décharge en favorisant son intégration végétale dans le milieu environnant.

## Une vocation pédagogique



### ► Le parcours Éco-Pédagogique

À destination des scolaires, le parcours pédagogique proposé vise à sensibiliser le jeune public à l'écologie. Imaginées par Cyril BORDY et réalisées par l'artiste Félie Line LUCOL, 4 œuvres ont été créées sur ce parcours pédagogique. Portées par des noms évocateurs tels que : «Planet Kanet», «Stèle du poisson inconnu», la source créative et l'empreinte artistique de la plasticienne laissent à tout un chacun la liberté d'en interpréter librement le message.

### ► Kit d'information

Un kit d'information à l'environnement et à l'éducation, à la préservation des zones humides est réalisé par la société Beau Comme les Antilles. Il comporte un film retraçant les étapes importantes des travaux de réintégration écologique et environnementale et un film documentaire traitant de la relation des hommes vis-à-vis de la mangrove. Il sera complété de 10 fiches thématiques.

### ► Zone humide éducative

Une ZONE HUMIDE ÉDUCATIVE (ZHE) est une zone comportant des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée, saumâtre de façon permanente ou temporaire d'une superficie pédagogiquement adaptée, gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivants des principes définis par une charte.





L'objectif est d'accompagner les élèves dans leur réflexion sur des questions majeures et sur des notions « d'identité planétaire » afin qu'ils prennent conscience de l'implication de l'Homme sur l'environnement mais surtout, afin de leur donner la volonté et la capacité d'agir en tant que citoyen du monde. Le projet est destiné aux classes ou écoles de cycle 3. Piloté par le Rectorat de la Guadeloupe, c'est grâce à sa communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) que la ville de Morne-à-l'Eau a pu proposer le site de Gédéon-Bambou comme première ZHE de France. Pour mener à bien ce projet, le rectorat s'est entouré des compétences du parc national de la Guadeloupe, l'ONF, le Pôle Relais Zones Humides Tropicales, le CAUE, le Conseil Départemental, l'Office de l'Eau Guadeloupe.

La classe ZHE de France est la classe de CM1 de l'école Hyppolyte COCLES de Lasserre à Morne-à-l'Eau

### Une vocation énergétique souhaitée



Photomontage QUADRAN Caraïbes

Impliquée dans la transition énergétique, la ville a identifié le site de Gédéon-Bambou pour accueillir un parc photovoltaïque. Ainsi, elle a retenu la société QUADRAN Caraïbes pour évaluer le potentiel énergétique du site et proposer un projet innovant.

### D'autres usages à développer

Les riverains et les usagers ont manifesté un fort intérêt pour que soient développés sur le site des aires de jeux récréatives et de loisirs, tels qu'un parcours sportif ou une aire de jeux pour enfants. Par ailleurs, la valorisation scientifique et technique du site est à analyser compte tenu de la biodiversité qui y est présente.





## La ville de Morne-à-l'Eau, lauréate du 2<sup>e</sup> prix de la 27<sup>e</sup> édition des Trophées Éco Actions pour la réintégration de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou



Le 20 février 2018, la ville de Morne-à-l'Eau a reçu une nouvelle récompense de l'association « Les Éco Maires » lors de la cérémonie nationale de remise des trophées qui s'est tenue à l'Assemblée nationale, Hôtel de Lassay, après celle obtenue en 2014 dans la catégorie « Les Outre Mers Durables ».

Ainsi, en présence de Monsieur François de RUGY, Président de l'Assemblée nationale, Madame Victoire JASMIN, Sénatrice de Guadeloupe et Conseillère municipale de la ville de Morne-à-l'Eau a eu l'honneur de représenter la ville.

### LE PALMARÈS DES 27<sup>ES</sup> TROPHÉES ÉCO-ACTIONS

#### Lauréats Trophées Éco actions

- ▶ **1<sup>er</sup> Prix Trophées Éco-Actions** : Rosny-sous-Bois - Seine-Saint-Denis (93110)
- ▶ **2<sup>e</sup> Prix Trophées Éco-Actions** : Morne-à-l'Eau - Guadeloupe (97111)
- ▶ **3<sup>e</sup> Prix Trophées Éco-Actions** : Communauté d'agglomération du Grand Narbonne - Aude (11000)

#### Prix Démocratie Jeunesse

Conseil Municipal des enfants de la Ville de Loriol - Drôme (26270)  
&  
Conseil Départemental des collégiens de la Haute Garonne - (31000)

- **Prix Spécial du Jury** : Pont-du-Château - Puy-de-Dôme (63430)
- **Prix de l'Innovation** : Communauté urbaine de Dunkerque - Nord (59000)
- **Prix Citoyenneté** : Ville d'Épernay - Marne (51200)
- **Prix Cadre de vie** : Ville de Sens - Yonne (89000)
- **Prix de Solidarité/Résilience** : Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris (75009)

#### Lauréats Outre-Mer Durables

- ▶ **1<sup>er</sup> Prix des Outre-Mer Durables** : Communauté d'agglomération de l'espace Sud Martinique (972)
- ▶ **2<sup>e</sup> Prix des Outre-Mer Durables** : Ville de le Possession - La Réunion (97408)
- ▶ **3<sup>e</sup> Prix des Outre-Mer Durables** : Ville de Mont-Dore - Nouvelle Calédonie (98809)
- **Prix Coup de Coeur du Jury** : Ville d'Acoua-Mayotte (97630)

# MORNE-À-L'EAU : UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, la ville de Morne-à-l'Eau a fait du développement durable l'enjeu majeur de son territoire en élaborant son Programme Stratégique d'Éco citoyenneté et d'Écodéveloppement ainsi que son projet territorial de développement durable.

Ce travail, fruit d'une importante concertation avec les habitants, les acteurs économiques du territoire, les partenaires institutionnels, les élus et les services de la ville, est aujourd'hui reconnu à l'échelle locale comme nationale.

En 2014, la ville a obtenu le premier prix des collectivités durables d'Outre-Mer.

En octobre 2015, elle a obtenu la reconnaissance nationale Agenda 21 local France, levier de croissance verte, confirmant ainsi l'excellence du projet de développement durable du territoire.

Ce dernier présente les huit grandes orientations de la ville aux fins de répondre aux enjeux du développement durable visant à faire de Morne-à-l'Eau un Territoire d'excellence environnementale.



Aussi, c'est en toute cohérence avec sa stratégie territoriale de développement durable que la ville a lancé son projet urbain de mise en écoquartier de son centre-bourg dans le cadre d'une démarche AEU2® qui met en avant l'enjeu de la transition écologique dont énergétique pour un renouvellement urbain vertueux.



Toujours aux fins de répondre à ses ambitions en matière de transition écologique, la ville est membre du réseau européen URBACT de coopération territorialisée – CityMobilNet. L'objectif pour les villes membres de ce réseau de planification est d'élaborer le plan d'actions intégrées de leur SUMP® (Sustainable Urban Mobility Plan).

**Enfin, la ville de Morne-à-l'Eau est lauréate de l'appel à projet TEP-CV depuis le 6 décembre 2016 pour mettre en œuvre son programme « 21 actions pour faire de Morne-à-l'Eau un TEPCV ».**

**Le site de Gédéon-Bambou est identifié dans cet appel à projet pour accueillir un parc photovoltaïque ainsi qu'une exposition itinérante sur les travaux de réintégration écologique et environnementale.**



# INAUGURATION DE L'OPÉRATION DE RÉINTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE ET ÉCOLOGIQUE

de l'ancienne décharge de Gédéon-Bambou

